

ABONNEMENT.

SAUMUR :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires.
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33;
A EWIG,
Rue Flichet, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. SAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

10 Janvier 1879.

Bulletin politique.

Il est essentiel que les conservateurs ne se fassent plus d'illusions. Leurs folles espérances, entretenues par de coupables ou frivoles politiciens, leur ont été, jusqu'ici, plus funestes que toute l'habileté de leurs adversaires. Ce qu'il faut dire et répéter à nos amis, ce qu'ils doivent ne pas oublier désormais, c'est qu'ils n'ont plus personne pour les protéger.

Les uns estiment qu'il y a encore le Maréchal. Dernier vertige qu'il faut énergiquement combattre ! Le Maréchal ne résistera à aucun excès ; il l'a dit lui-même : quand il ne voudra plus, ou ne pourra plus contresigner les ukases de la majorité radicale, il s'en ira.....

D'autres comptent naïvement sur la protection des lois... Les lois, qu'ils le sachent bien, seront désormais ce que les radicaux les feront. Maîtres dans les deux Chambres, pourquoi écouterait-ils autre chose que leur bon plaisir ? Et s'il faut, la veille, voter une loi pour frapper ses adversaires le lendemain, croyez-vous qu'ils reculeront ?

Plus d'illusions, s'attendre à tout, voilà qu'elle doit être, à l'avenir, la philosophie des conservateurs.

Mais ce n'est pas à dire qu'ils doivent rester inactifs, au contraire, plus ils sont exposés à de prochaines et nouvelles épreuves, plus ils doivent se tenir prêts à lutter énergiquement, seuls au péril, seuls à l'honneur.

Ils peuvent, d'ailleurs, apprécier maintenant la sincérité du concours que leur portaient ces « loyaux constitutionnels, » inspirateurs du Septennat, causes de l'échec d'octobre 1873, pour une bonne part aussi de la capitulation du 12 décembre 1877. La plu-

part se rallient hautement, depuis 48 heures, à la République qui leur paraît « définitivement victorieuse » ; plusieurs parlent avec un enthousiasme touchant de la victoire des gauches. Tous conviennent des conservateurs à déserté à leur suite, pour se rallier au parti du plus fort.

C'est ce qu'il y a de plus écœurant et de plus triste dans le spectacle du jour.

Le comité des Dix-Huit, parfaitement organisé, fonctionne, dit-on, en ce moment, avec une activité dévorante. C'est ce comité qui a donné le mot d'ordre pour la réunion immédiate de tous les groupes républicains de la Chambre et du Sénat. L'objet apparent de la réunion et des délibérations des groupes est l'adoption d'un programme commun ; on assure qu'il s'agit de plus et de mieux : on se proposerait d'examiner diverses questions nettement constitutionnelles et d'imposer les solutions adoptées au pouvoir exécutif, en lui laissant entrevoir, pour le cas où il ne céderait pas, la réunion des deux Chambres en Assemblée unique et plénière.

Quant au programme ministériel, les radicaux se montrent, à son endroit, pleins de défiance et de soupçons. On lit dans la Lanterne :

« Si modeste que soit le programme de Romans, nous avons peine à croire que M. Dufaure veuille l'accepter et trouve le courage de l'accomplir. L'amnistie, la suppression des congrégations non autorisées — des jésuites, entre autres — le retrait de la loi sur les Facultés catholiques, la suspension de l'inamovibilité des magistrats, l'abrogation des lois sur la presse, l'établissement de l'instruction obligatoire et laïque, sans compter la mise en accusation des ministres du 16 mai et du 10 novembre, voilà bien des choses que nous serions bien surpris de rencontrer dans le programme que nos ministres sont en train d'élaborer. »

Et cependant, comment ne pas craindre que le ministère en arrive bientôt à subir ces exigences, que l'extrême gauche trouve si naturelles ? Alors, comme le disait hier un

de nos amis, le *Journal officiel* fera bien de changer son titre. Il serait malheureux qu'un simple officieux lui prît celui qui, désormais, pourra seul lui convenir : la *Révolution*.

M. de Marcère triomphe bruyamment du succès des radicaux. Il fait ou laisse écrire dans son journal :

« L'ère de la lutte est terminée. On a dit avec raison que l'ère des difficultés allait commencer. Mais ces difficultés n'ont rien qui nous effraie. Nous envisageons sans peur la responsabilité qui va peser sur nous. »

Le pauvre homme... et comme on doit rire de sa superbe confiance, parmi les membres du futur comité de sûreté générale !

Le résultat des élections sénatoriales est loin de rassurer le monde financier.

Les marchés de Londres et de Paris se plaignent tous deux de la presque nullité des affaires. D'autres circonstances de premier ordre viennent influer sur ces deux places : ici, les élections ; là, les nouvelles faillites qui provoquent de vives inquiétudes et auxquelles il faut, sans doute, rattacher les offres sur notre marché de nombreuses valeurs étrangères, notamment d'Égyptiennes. De là une réaction générale sur les fonds étrangers.

Toutefois, les Anglais, très-expérimentés en matière de finances et craignant d'avoir à compter avec de nouveaux embarras monétaires, n'hésitent pas à pousser les cours de leurs rentes, afin de maintenir quand même leur crédit. C'est l'explication de la hausse momentanée signalée au Stock-Exchange et qui contraste avec la faiblesse de nos fonds d'État.

Chronique générale.

Le *Moniteur* est le seul journal qui prétende connaître le programme du cabinet, le voici d'après lui :

« Pour accorder dans une certaine mesure une satisfaction aux partisans de l'amnistie, le gouvernement, ainsi que nous l'avions prévu, prendrait des mesures plus larges dans le sens de la clémence. Néanmoins, ces mesures ne concerneront ni les membres de la Commune, ni, bien entendu, les individus dont les actes criminels pendant l'insurrection peuvent être qualifiés crimes de droit commun. Quant aux contumaces, leur situation serait réglée par une loi spéciale.

« Cette question ainsi résolue, les congrégations religieuses réglementées par une loi, la collation des grades rendue à l'État, forment bien, ainsi que nous l'avons dit, le programme que le ministère présentera aux Chambres, en sollicitant un vote de confiance et en l'accompagnant d'une déclaration relative au personnel. »

Ce programme ne laisse pas de nous inspirer des inquiétudes : que sera cette déclaration relative au personnel ? Evidemment l'annonce d'une épuration encore plus complète de l'administration. Sur plus de trois mille juges de paix, M. Dufaure, de son aveu, en a destitué ou déplacé quinze cents ! devra-t-il frapper les quinze cents autres ?

La collation des grades rendue à l'État, c'est pour les Universités catholiques une difficulté nouvelle de subsister ajoutée à tant d'autres. N'oublions pas que la collation des grades appartient déjà à l'État ; dans les jurys mixtes, sur cinq examinateurs, trois sont des professeurs de l'État, et c'est le ministre qui, après l'examen, confère les grades. La collation des grades appartient donc à l'État, et quand on parle de la lui rendre, on abuse le public.

La mesure qui concerne l'amnistie nous ramènerait tous les soldats de la Commune, sauf une bande de douze à quinze cents voleurs ou assassins. Quant aux congrégations religieuses, elles seront « réglementées par une loi. » Mais elles sont déjà réglementées par plusieurs lois ; une nouvelle loi n'aurait pas d'autre but que d'apporter des restrictions à la liberté dont elles jouissent ; et M. Dufaure appelle cela résoudre la question

29

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA DISPARITION

DU GRAND KRAUSE

(Suite.)

LXXXIII.

Proposer de boire la goutte à un garçon de mon âge ! c'était une si bonne plaisanterie que je me mis à rire.

La mère Wirsing ne prit pas la chose aussi gaiement, elle. La mère Wirsing avait la réputation d'être aussi avare qu'on peut l'être. Souvent, elle cachait la bouteille au kirsch, pour que son mari ne pût ni en boire, ni en offrir pendant son absence.

Depuis que j'étais là, je l'entendais aller et venir dans la salle à côté. Aussitôt que son mari m'offrit un petit verre, elle se montra sur la porte. Elle avait les lèvres plus pincées que d'habitude, et elle me lançait des regards qui n'étaient pas tendres, absolument les regards que l'on adresse à un intrus et à un indiscret.

— Wirsing, dit-elle d'une voix aigre, j'imagine

que tu ne vas pas faire boire des liqueurs à un enfant de cet âge-là.

— A cet âge-là, répondit le père Wirsing en clignant son œil gauche qui était de mon côté, je buvais mon petit verre comme un homme.

— Tu peux te vanter que cela t'a bien profité ! dit la bonne femme d'un ton sec ; voilà que les mains te tremblent comme si tu avais soixante ans.

— Il y a des gens à qui les mains tremblent, quoiqu'ils se vantent de n'avoir jamais touché à une bouteille de kirsch. Il y a de ces gens-là qui ne sont pas bien loin de moi, à l'heure où je parle. Leurs mains tremblent tellement qu'ils ne peuvent pas toucher un saladier ou une soupière sans les mettre en pièces.

Je compris bien ce qu'il voulait dire, et il est clair que la mère Wirsing le comprit aussi, car elle se sauva dans la salle sans souffler mot.

Le père Wirsing se mit sur une chaise pour rire à son aise.

Quand il eut bien ri, il cria :

— Femme, apporte la bouteille de kirsch et deux petits verres.

Elle n'osa pas désobéir ; mais, après avoir déposé sur la table la bouteille et les petits verres, elle se tint debout sur le seuil de la porte, bien décidée à surveiller nos libations et à en limiter le nombre.

Je pris un des petits verres, et je le cachai der-

rière mon dos, en disant au père Wirsing que je ne voulais pas boire.

— Eh bien, dit-il en regardant sa femme d'un air narquois, je ne veux pas te forcer ; mais pour que le diable n'y perde rien, je boirai ta part.

Il le fit comme il l'avait dit, et ne lâcha pas la bouteille avant d'avoir vidé deux fois son verre. Aussitôt qu'il eut déposé la bouteille sur la table, sa femme fondit dessus et courut la cacher, de peur qu'il ne me prit fantaisie de me raviser.

A ma grande surprise, le père Wirsing, au lieu de partir bien vite pour l'Ours-Noir, ôta tranquillement ses grosses bottes et sa houppelande, comme s'il allait se mettre au lit.

— Femme, dit-il en penchant la tête du côté de la salle, apporte-moi mon habit et mes souliers du dimanche : il ne convient pas que je fasse honte à Strecker, ni que je m'habille en piéton pour aller en voiture.

— N'es-tu pas bien comme tu es ? lui dit sa femme, en tâchant de prendre un ton aimable qui ne lui allait guère. Regarde, il n'y a pas deux mois que j'ai remis des boutons neufs à ta houppelande, et tes bottes n'ont pas une seule pièce. Voyons, tu vas être raisonnable !

Tout le temps qu'elle parla, il demeura assis, en manches de chemise, le bout de ses talons appuyé sur le carreau pour ménager ses bas, et ses deux mains sur ses deux genoux.

Sa figure se levait lentement du côté de sa femme ; et à mesure qu'elle se levait, elle prenait une expression si narquoise et si moqueuse que sa femme finit par rougir et par balbutier.

On disait que le père Wirsing était mené par sa femme, et c'était peut-être vrai ; mais depuis qu'il connaissait l'histoire du puits et des tentes cassées, il semblait décidé à prendre sa revanche. Je compris bien que si sa femme rougissait et balbutiait, c'est qu'elle sentait bien qu'il avait barre sur elle.

Quand elle lui dit :

— Voyons, tu vas être raisonnable !

Il répondit avec un grand sang-froid :

— Je ne le crois pas.

Et il lui fit signe d'aller lui chercher ce qu'il avait demandé.

Elle se sauva si vite que ses jupes en voltigeaient derrière elle. Elle ouvrit une armoire avec un grand fracas, et la referma avec plus de fracas encore.

Quelque chose passa devant mes yeux en me frottant un peu. C'était l'habit du père Wirsing qu'elle avait lancé à toute volée, et qui s'abattit sur la tête et sur les épaules du bonhomme.

Presque aussitôt, ses deux souliers, lancés d'une main furieuse, roulèrent l'un par-dessus l'autre jusqu'au bout de la pièce.

Après cet acte de vigueur, la mère Wirsing referma la porte sur elle. Au lieu de se fâcher, le

dans « le sens le plus libéral ! »

Le libéralisme peut être défini ainsi : Doctrine qui étend la liberté du mal et restreint la liberté du bien.

Nous nous arrêtons à discuter le programme exposé par le *Moniteur*, n'est-ce pas du temps perdu ? Le *Moniteur* appartient au parti vaincu ; il est vrai qu'il voudrait se faire passer pour vainqueur, mais les républicains lui feront comprendre qu'il s'abuse. Ils ont déjà chassé des Chambres son digne ami, M. Decazes ; ils vont exclure de la présidence du Sénat son autre ami, M. d'Audiffret-Pasquier ; le *Moniteur*, comme la femme de Sganarelle, se plaint à être battu. Il a l'illusion tenace.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

« Le *Temps* a découvert que dans les trois ou quatre départements de l'Ouest qui n'ont pas voté pour des sénateurs républicains, « le niveau de l'instruction publique est » moins élevé que dans les autres parties de » la France, » ce qui explique leur vote.

« Pour un journal qui vise à paraître sérieux, voilà de la niaiserie pure. Il est faux que les statistiques officielles puissent justifier l'affirmation ridicule du *Temps*. Et puis, qui ne sait que, dans le parti républicain, la culture intellectuelle y est d'autant moins nécessaire, que l'on y obéit au mot d'ordre inflexible des pontifes du parti ? Nos départements ont conservé assez de bon sens et d'indépendance de volonté pour échapper à l'influence des charlatans ; voilà pourquoi ils n'ont pas voté pour des républicains. »

L'anniversaire de la mort de Raspail a été célébré mardi par une manifestation dans la rue. Dès midi, des commissaires (laïques) chargés d'organiser la cérémonie, se sont réunis à l'intersection du boulevard Richard-Lenoir et de l'avenue des Amandiers, et ont procédé à l'organisation du cortège, composé d'un grand nombre de délégations des chambres syndicales de Paris, et qui sont arrivées successivement avec des couronnes. Des délégations de la jeunesse des écoles, de la ville d'Orléans, de celle de Vernon figuraient dans le cortège, qui est parti de l'avenue des Amandiers, à deux heures, et s'est rendu au cimetière du Père-Lachaise par le boulevard Voltaire et la rue de la Roquette. On remarquait notamment une immense couronne en verdure, voilée d'un crêpe et au milieu de laquelle était encadrée l'effigie de Raspail. Cette couronne portait l'inscription suivante : *A la mémoire de Raspail, les ouvriers reconnaissants*. Plusieurs membres du conseil municipal se trouvaient dans le cortège dont l'organisation et la marche ont eu lieu avec ordre et sans le moindre incident, bien que les curieux fussent très-nombreux sur tout le parcours.

La famille Raspail est arrivée vers 2 heures et demie, au cimetière. Tout s'est passé avec tranquillité, grâce aux mesures prises par la préfecture de police et grâce aussi à l'attitude du public.

père Wirsing fut pris d'un accès de fou rire. Il était si rouge et si gonflé que je crus qu'il aurait pu avoir un coup de sang. Quand il eut à peu près repris sa respiration, il commença à passer lentement son habit. Mais il ne pouvait en venir à bout parce qu'il était gêné par le dossier de sa chaise, et qu'il n'osait pas se mettre debout, de peur d'attraper froid aux pieds sur le carreau ; d'ailleurs, le fou rire le reprenait par saccades, et lui faisait toujours manquer l'entrée de sa manche.

Je vis que je ferais bien de venir à son secours. Je ramassai donc les deux souliers et je les posai devant lui.

— Voilà qui est très-bien, me dit-il ; mais je ne puis rien sans mon chausse-pied. Donne-le-moi, il est là, pendu à côté de mon petit miroir à barbe. Bien, merci !

Il commença donc par se chausser, à grand renfort de soupirs qui me faisaient penser au soufflet du forgeron. Ensuite il enfila son habit, en se mettant tout d'un côté au passage des deux manches ; je tirai les plis du dos, sur sa demande, et quand il fut prêt à partir, il se dirigea d'abord vers la porte de la salle.

Il entr'ouvrit cette porte, s'assura que sa femme était dans la salle, et lui dit :

— Au revoir, femme ; n'importe, c'est bien heureux que mon habit et mes souliers n'aient pas été en saïence. (A suivre.)

M. le maréchal Canrobert vient d'adresser au comte J. Murat, député et membre du Conseil général du Lot, la lettre suivante :

« Mon cher comte, vous aviez voulu, d'accord avec l'unanimité des conservateurs du Conseil général, m'offrir la candidature sénatoriale dans notre département. Cédant à ces instances, et non sans faire effort sur moi-même, je l'avais acceptée pour ne pas paraître désertier avant le combat.

« Je pouvais d'ailleurs supposer, sans trop de témérité, qu'il me serait peut-être donné de rendre encore quelques services.

« Vous vous trompiez et j'étais dans l'erreur. La majorité des électeurs sénatoriaux n'a pas jugé qu'il y eût place au Sénat pour le doyen des maréchaux de France. Elle a pensé que mes concurrents y apporteraient plus de lumière, d'expérience et d'autorité.

« Je prie Dieu qu'il leur donne raison. Recevez, etc.

« Maréchal CANROBERT. »

M. le ministre de l'agriculture et du commerce se propose de demander aux Chambres un crédit de 400,000 francs afin de venir en aide aux industriels et commerçants français qui prendront part à l'Exposition universelle internationale qui doit s'ouvrir, cette année même, à Sydney, en Australie.

C'est la première Exposition de ce genre qui aura lieu dans cette partie du monde, et il y a un grand intérêt, pour notre commerce d'exportation, à y faire connaître ses principales productions.

On nous assure que bon nombre de maisons françaises se disposent à figurer à l'Exposition de Sydney.

Nous ne pouvons que féliciter le gouvernement de l'intention qu'il a d'encourager ses exposants. Un grand nombre de places ont été demandées par des exposants d'Allemagne et d'Autriche ; il ne faut pas que la France se laisse distancer.

Une panique à la Bourse. — Une sorte de panique s'est comparée avant-hier des courriers marrons et des camelots qui vendent des billets de la Loterie nationale dans l'enceinte des grilles de la Bourse. On avait, en effet, répandu le bruit que le préfet de police venait de donner l'ordre d'interdire ce commerce, et que des affiches seraient placardées à cet effet à la Bourse.

Aussi, grand était l'empressement de tous les vendeurs à se débarrasser de leur marchandise ; les billets de la Loterie, qui y avaient fait, il y a un mois et demi, jusqu'à 75 centimes de prime, étaient mis dans les mains des passants à 95 centimes. Un individu, que plusieurs marchands ont poursuivi de huées et de quolibets, en a vendu 500 à 90 centimes par unité, et à 85 centimes par 50 et 100. Les séries les plus recherchées sont les 4^{es}, 2^{es} et 4^{es}.

Etranger.

Les opérations militaires continuent en Afghanistan. Les Anglais ne sont plus qu'à trois journées de Candahar. Il y a encore bien des difficultés à franchir, et le plus difficile paraît être de limiter l'opération. La nature du pays et les dispositions des tribus obligent à de grandes précautions et à l'occupation de positions multiples et peu faciles à garder.

L'opinion publique, à Londres, est lassée du caractère mystérieux de ces opérations. Elle croyait tout fini il y a huit jours, et chaque courrier, chaque dépêche signale quelque incident ou quelque face nouvelle de la question. Il est impossible, même aux personnes les mieux renseignées, de se rendre compte de la situation et des intentions de Shere-Ali. Quant à Yakoub-Khan, les uns le présentent comme un allié, les autres comme l'adversaire le plus redoutable de l'Angleterre.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* affirme que l'Empire allemand, sans avoir rien sacrifié de sa dignité, et sans avoir aliéné

en quoi que ce soit la liberté de ses résolutions, se trouve dans le moment actuel avec toutes les puissances, dans des rapports plus intimes et meilleurs qu'à aucune autre époque.

Chronique militaire.

On lit dans le *Pays* :

Nous avons déjà parlé du fusil à répétition récemment inventé par le capitaine Kropatchek.

Les journaux de Berlin publient à ce sujet une note, émanant de source officielle, déclarant que cette invention n'entraîne nullement la suppression du fusil Mauser dans l'armée allemande, attendu que le mécanisme inventé par le capitaine Kropatchek peut s'adapter à tout fusil à obturateur cylindrique, et qu'un tambour à répétition nouvellement inventé, contenant sept cartouches et se remplissant trois ou quatre fois en une minute, peut être attaché par un seul mouvement au fusil Mauser.

La transformation s'opère facilement, et si l'on veut donner des fusils à répétition à l'armée allemande, celle-ci pourra en être pourvue au bout de dix-huit mois sans de trop fortes dépenses. Pour le moment, il est inutile d'en dire davantage ; nous ferons seulement observer qu'avec le fusil Mauser, modèle de 1874, on a tiré 40 coups en une minute, sans viser, toutefois. Le système Kropatchek sera introduit dans l'infanterie de marine, en France.

Chronique locale et de l'Ouest.

Saumur.

Hier, toute la journée s'est passée dans l'anxiété. La Loire, malgré sa vaste étendue, montait de 5 centimètres à l'heure, et aucune dépêche ne parvenait à Saumur pour nous rassurer ou nous fixer.

Enfin, hier soir, avant 6 heures, l'administration municipale a reçu la dépêche suivante :

« Angers, 9 janvier, 5 h., soir.
» Par suite d'une forte crue de la Vienne, le maximum de la Loire à Saumur, que l'on supposait devoir être à 5^m 20 le 6 janvier, paraît devoir s'élever à 5^m 75. On présume qu'il aura lieu dans la nuit du 9 au 10. »

Jusqu'à 9 heures du soir, la Loire a continué à monter de 0,02 à l'heure ; à 10 heures, elle avait atteint 5^m 65.

Cote de ce matin (vendredi), à 7 heures, 5^m 70 ; de midi, 5^m 72. La crue semble arrêtée.

Des ordres sont donnés pour le départ immédiat des chevaux de l'Ecole, si une nouvelle crue était annoncée.

L'administration des ponts-et-chaussées a disséminé son personnel sur toutes les levées pour la sécurité des habitants. Il n'y a d'inquiétude à avoir sur aucun point.

Dans les quartiers bas de la ville, l'eau monte toujours. Les secours sont portés à domicile par un service de bateaux. Ce matin, les bateliers ont dû casser la glace autour des toues pour les mettre en mouvement.

Le courrier de Paris n'est pas encore arrivé ce matin. Nous n'avons reçu que les journaux d'hier qui sont venus par Le Mans et Angers.

La ligne d'Orléans est encombrée, paraît-il, sur certains points, de plus d'un mètre de neige.

Le baromètre est de nouveau en baisse de 45 millimètres. De nouvelles pluies ou neiges sont donc malheureusement à redouter encore.

La nuit dernière, le thermomètre est descendu à 4 degrés ; il se maintient dans la journée à 3 degrés.

L'Agence Havas publiait hier la dépêche suivante :

« Paris, 9 janvier, 8 h., matin.
» De violents ouragans de neige ont eu lieu dans le centre de la France ; les communications télégraphiques et par chemins de fer sont interrompues ou retardées. »

A Angers, le courrier de Paris, hier matin, n'est arrivé en retard que d'une heure et demie, tandis que ce même courrier n'a été distribué que ce matin à Saumur.

Mercredi, le train d'Angers à Montreuil a déraillé au-dessus de Thouarcé. Pas d'accident à déplorer. Le déraillement est attribué au tassement des terres par suite des pluies.

Dans l'après-midi, la ligne a été coupée au-dessous de Thouarcé par les eaux venant du coteau, sur une longueur de 20 mètres environ.

Mercredi, les voyageurs au-delà de la gare de Thouarcé ont dû, pour rentrer à Angers, faire le circuit par la ligne de Montreuil-Saumur, et Saumur-Angers. L'un d'eux nous dit qu'entre Saumur et Angers, l'eau atteint presque le faite de la levée du chemin de fer.

Le *Journal de Maine-et-Loire* a reçu hier matin la lettre suivante du chef de gare de la Maître-Ecole :

« J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir faire connaître au public, par la voie de votre journal, que la circulation des trains est interrompue, par suite de la crue des eaux, entre Montreuil et Thouarcé. Ci-dessous copie de la dépêche que j'ai reçue de Saint-Georges-Châtelais :

« La circulation est interrompue par les eaux entre Montreuil et Thouarcé, au jourd'hui 8 janvier ; prévenez voyageurs. »

« J'ai organisé un service entre Angers et Thouarcé, jusqu'à ce que la circulation soit rétablie ; les voyageurs n'allant pas au-delà de cette gare pourront donc circuler, les heures des trains restant les mêmes que précédemment. »

Hier, le courrier de Paris n'a pas été distribué à Nantes, le train express qui l'apporte ayant été arrêté, par l'inondation, entre Orléans et Tours. Ce retard, très-génant pour les nombreux intéressés, et en particulier pour le commerce, n'aurait-il pu être abrégé ? demande l'*Espérance du peuple*. Il nous semble qu'il n'était pas impossible de ramener le wagon-poste à Orléans et, de là, lui faire rejoindre la ligne du Mans.

VILLE DE SAUMUR.

Avis administratif. — Le Maire de la ville de Saumur informe ses concitoyens qu'aux termes du décret organique du 2 février 1852, art. 4^{er}, et des lois des 7 juillet 1874 et 30 novembre 1875, les tableaux rectificatifs de la liste municipale et politique et de la liste politique seulement, seront déposés au secrétariat de la Mairie, de 10 heures du matin à 4 heures du soir, à partir du mercredi 15 de ce mois jusqu'au mardi 4 février prochain inclusivement.

Pendant ce temps, tout citoyen omis pourra demander l'inscription ou la radiation de tout électeur omis ou indûment inscrit.

Un registre spécial sera tenu à cet effet au secrétariat de la Mairie.

Le Maire invite ses concitoyens, de la manière la plus pressante, à venir consulter lesdits tableaux rectificatifs et la liste électorale, afin qu'ils présentent leurs observations s'il y a lieu.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 10 janvier 1879.
Le Maire, LECOY.

Nous sommes informés que la liquidation de la Compagnie de Poitiers à Saumur se trouve retardée par suite de certaines difficultés survenues avec le syndic de la faillite de la Compagnie de la Vendée ; tout porte à croire cependant qu'elles seront bientôt résolues.

Nous ferons part à nos lecteurs des informations nouvelles que nous pourrions recevoir à ce sujet.

NANTES.

L'*Espérance du peuple*, parue hier soir à Nantes, contient les lignes suivantes :

« La cote de 6 mètres 10 annoncée pour aujourd'hui a été atteinte hier soir, vers 4 heures et demie ; dès 5 heures, le quai de la Fosse était envahi ainsi que tous les magasins en contre-bas ; le milieu seul de la chaussée était praticable, mais sur un espace très-restreint. Ce matin, l'eau s'était retirée par suite d'une baisse qui malheureu-

sement ne sera que momentanée, comme nous l'annoncent de nouveaux avis.

» L'Erdré a crû depuis hier : au carrefour Casserie, l'eau couvre le trottoir dans la partie basse ; la Petite-Rue du Marais, qui, hier à midi, n'était couverte que dans la partie qui confine au quai Duquesne, l'est aujourd'hui du côté de la rue Saint-Léonard. La rue d'Erdré est aussi envahie ainsi que le bas de la rue Mocquechien. La rue Ouche-Versailles est inondée. »

M. Bourgeois, député de la 2^e circonscription de La Roche-sur-Yon et maire de la Verrie, avait adressé une lettre à M. le préfet de la Vendée pour protester contre l'arrêté qui l'exclut des délégations cantonales.

M. Bourgeois vient d'être pour ce fait révoqué de ses fonctions. Le décret de révocation ne donne aucun motif pour justifier cette mesure de rigueur.

Ajoutons que M. Bourgeois était maire en vertu de l'élection municipale. Que fera le gouvernement s'il est de nouveau réélu ? Dissoudra-t-il le conseil municipal ? Ce serait, alors, un petit coup d'Etat.

CONSEILS ET RECETTES.

UN CONSEIL POUR NETTOYER LES MEUBLES.

Les moulures et les rainures des meubles, même de ceux qui sont soigneusement entretenus, deviennent souvent poudreuses, et rien n'est plus laid. Prenez une éponge douce, que vous aurez mouillée d'eau froide et claire, et lavez le meuble. Essayez-le ensuite avec une peau douce de chamois ; recommencez, après avoir pressé la peau entre vos mains, jusqu'à ce que vous ayez enlevé l'eau laissée sur le meuble. N'employez jamais une peau de chamois sèche pour les meubles vernis.

Si le vernis est effacé, prenez de l'huile de lin et de l'essence de térébenthine en quantités égales, secouez-les bien dans une fiole et imprégnez-en un chiffon doux ; vous en frottez le meuble jusqu'à ce que l'éclat, le poli reparaisse, et vous essuyez avec un autre chiffon doux et sec. Pour les meubles sculptés, profondément fouillés, l'éponge ne saurait suffire pour les nettoyer à fond, on se servira d'une brosse de peinture.

CONSERVATION DES FUTS.

On sait que la moisissure des barriques est causée par une plante cryptogame, voisine des champignons et des mousses, tellement vivace et persistante, que les corrosifs les plus puissants ne sont pas toujours capables d'en arrêter complètement la multiplication aussi nombreuse que rapide.

Jusqu'ici on a eu recours, pour combattre ce parasite, à l'acide sulfurique, comme un des agents chimiques les plus destructifs ; mais il faut reconnaître que, si les fûts peu moisissés sont guéris, ceux qui le sont plus résistent à l'action corrosive du liquide, et continuent de produire leur effet désastreux. A l'insuccès de cet acide se joignent certains inconvénients pour le vin qui, enfermé dans un bois injecté de sulfure, ne tarde pas à se décolorer.

Grâce au procédé suivant, qui est aussi simple qu'innocent, la moisissure des bois de merrain n'est pas irrémédiable.

La barrique moisie est remplie d'eau ordinaire et tenue complètement pleine pendant un mois, en ayant soin, tous les jours, de faire le plein ; vingt jours même suffisent.

Des futailles qui avaient résisté à l'acide sulfurique pur ont été guéries par ce moyen.

Voici un procédé beaucoup plus simple que les Normands emploient :

Ils font bouillir des branches de genièvre et de thym dans quelques litres d'eau ; ils mettent de cette eau dans la barrique, qui perd tout goût de moisissure après quelques minutes d'agitation.

(Gazette des Campagnes.)

Faits divers.

La Rhône, toujours très-gros, semble encore devoir éprouver un léger mouvement ascensionnel. La Saône continue également de monter ; la navigation a été suspendue. Au-dessus de Lyon, la rivière est très-

grosse : à Tournus, elle effleure les parapets des quais, et toutes les prairies sont inondées jusqu'à une distance considérable.

La crue du Rhône a été si forte et si subite que les lavandières des bateaux à laver, quai de la Charité, à Perrache, n'auraient pu regagner la terre si des mariniers ne s'étaient dévoués et ne les avaient emportées sur leur dos.

Le Doubs est en décroissance.

Au dire du *Journal de Chartres*, les campagnes dans certaines communes de la Beauce sont couvertes d'eau, à tel point qu'on n'en a point vu pareille quantité depuis l'hiver de 1804. A Mésangeon, à Theuville, les champs forment de vastes étangs, et cette sorte d'inondation doit s'étendre jusque vers Alluyes.

Pendant l'année 1878, la mortalité à Paris s'est élevée à 47,302 décès attribués aux causes ci-après :

Fièvre typhoïde, 850 ; rougeole, 898 ; scarlatine, 93 ; variole, 85 ; diphtérie, 1,984 ; bronchite et pneumonie, 7,698 ; affections puerpérales, 115 ; phthisie, 8,376 ; autres causes, 2,790.

Les journaux italiens donnent des détails sur une nouvelle application tout à fait inattendue du microphone. Cet instrument peut être employé à l'observation à distance des convulsions volcaniques.

La découverte de cette propriété a été faite récemment par le professeur Stefano de Rossi qui a établi un observatoire près de Rocca di Pappa, en Albanie. Ce savant s'est rendu à l'observatoire vésuvien pour montrer son appareil à M. Palmieri. Ce dernier a été si enchanté des explications données, qu'il a accompagné l'inventeur à la Solfatara de Pouzzolles où la terre est dans un état constant d'agitation.

Les bruits entendus à l'aide du microphone sont si formidables qu'aucun des assistants n'a pu se défendre d'un inexplicable sentiment de terreur.

Une bonne coquille d'un journal radical. Ses lecteurs ont dû lire avec plus d'étonnement que de satisfaction cette phrase :

« La République s'appuie sur des bases solides. »

Je suppose que le rédacteur avait écrit « bases. »

A table :
M. D... — Baptiste, du pain ; Baptiste, du vin ; Baptiste, une assiette !

M^{me} D... — Mais attends donc un peu, mon ami : Baptiste ne peut pas tout le servir à la fois.

Baptiste, tranquillement. — Madame est bien bonne ; mais elle n'a pas besoin de s'inquiéter de ça... Je n'en vais jamais plus vite !

A la mairie :
— Est-ce ici le bureau des chiens ?
— Oui ; donnez-vous la peine de vous asseoir. On va vous inscrire.

Un modèle de propreté.
Une mère disait de son fils :

— Il est tellement négligeant que jamais il ne change de chemise que lorsque je le lui dis ; aussi, quand il voyage, toutes mes lettres commencent par ces mots : « Au reçu de la présente, change de linge immédiatement. »

— Ah !... Et lui écrivez-vous souvent ?

— Tous les mois.

Dans un hôtel situé près d'une gare de chemin de fer, un voyageur arrive le soir, retient une chambre et recommande bien qu'on le réveille le lendemain matin à cinq heures.

— C'est important, insiste-t-il, il faut que je parte absolument à cinq heures trois quarts.

Le lendemain matin, on frappe à sa porte.

— Monsieur ! monsieur !

— Qu'y a-t-il, fait le voyageur réveillé en sursaut.

— C'est-il vous qui devez prendre le train de cinq heures trois quarts ?

— Oui !

— Eh bien, vous pouvez dormir à votre aise ; le train est parti.

De toutes les maladies qui apportent leur contingent au bulletin des décès, la plus commune, la plus désespérante pour les familles, celle qui chaque jour occasionne la plus grande mortalité, c'est assurément la phthisie pulmonaire.

Des expériences faites d'abord à Bruxelles et renouvelées depuis un peu partout ont prouvé que le goudron, qui est un produit résineux du sapin, a une action des plus remarquables et des plus heureuses sur les malades atteints de phthisie et de bronchite.

La meilleure manière d'employer le goudron, c'est sous forme de capsules. Les capsules de Goudron de Guyot sont devenues un remède populaire dans ce genre de maladies. La dose ordinaire est de deux capsules à prendre au moment de chaque repas. Le bien-être se fait sentir rapidement.

Pour éviter de nombreuses imitations, exiger la signature Guyot imprimée en trois couleurs sur l'étiquette du flacon. 15.

Dépôt dans la plupart des pharmacies.

Variétés.

LES ORANGES.

Dans la journée, au milieu des rues de Paris, sur les boulevards et à la porte des jardins publics, et le soir aux alentours des théâtres et concerts, on entend crier : *la Valence ! demandez la Valence !*

C'est la désignation commune et uniformément adoptée pour la vente des oranges. Ce cri semble dire que c'est dans la province de Valence que sont récoltées les meilleures oranges.

Sans vouloir contester aux fruits d'or de la province espagnole le mérite qu'ils possèdent, nous prendrons la liberté d'affirmer que les oranges les plus estimées et les plus dignes de l'être proviennent de Malte, comme les mandarines.

Les oranges de Malte on en voit très-peu et l'on s'en procure difficilement à Paris. La plus grande partie de la récolte de l'île anglaise est dirigée sur l'Angleterre où elle est l'objet d'un commerce important. Ces fruits se paient fort cher.

Les îles Açores (portugaises), et parmi ces îles celle de Saint-Michel, produisent des oranges qui pourraient rivaliser avec celles de Naples. Si la forme, la beauté, la régularité de l'enveloppe suffisaient à donner la supériorité de ces fruits de l'Orient, l'orange de Majorque serait sans contredit la reine de ces splendides pommes d'or. Aucune n'est plus volumineuse, plus sphérique. Elle possède en outre une pulpe très-grosse, très-spongieuse et sucrée, et se conserve assez longtemps.

Le commerce de la France avec les Baléares pour l'importation des oranges est considérable. Il donne lieu à un mouvement de cabotage dont le port de Marseille possède le monopole. On transporte à Paris une quantité notable de ces produits du sol majorquin qui sont offerts sous l'étiquette populaire de *la Valence*.

Les oranges de Messine, de Palerme, de Sorrento, de Reggio, de Blidah, d'Andalousie, etc., sont assez estimées. Elles ont une physionomie très-engageante, mais la qualité manque souvent.

Il faut considérer comme très-communes les oranges de Provence, des Alpes-Maritimes et de la Ligurie. On expédie beaucoup de ces fruits à Paris, à l'époque de la Noël et du premier de l'an. Les échopes des boulevards, les éventaires des marchands ambulants, les étalages des épiciers, des fruitiers en sont couverts, et c'est encore sous ce nom de *Valence* que ce menu fretin est vendu.

Les oranges ont été très-abondantes. La vente de ces fruits tient une place importante dans l'alimentation de Paris.

Au point de vue hygiénique, c'est un fruit fort estimé, légèrement tonique, rafraîchissant et d'une digestion facile. C'est le seul qu'il soit permis d'apporter aux malades dans les hôpitaux.

Nous avons parlé de la mandarine. C'est une variété de l'orange, moins succulente que celle-ci, mais douée d'un parfum délicieux.

Elle est originaire de Malte, où elle est cultivée avec un grand succès et où elle acquiert un développement et une saveur qu'elle n'a en nulle autre contrée de l'Europe.

Le mandarinier a été transplanté sur tous les points méridionaux où croît l'oranger. On a obtenu généralement de très-beaux sujets en pleine terre dans les Alpes-Maritimes, en Ligurie, à Naples et dans les pro-

vinces méridionales d'Espagne. Les mandarines d'Andalousie sont très-estimées.

Ce petit fruit musqué, éminemment aristocratique, figurait avec distinction, il y a peu d'années, sur les grandes tables seulement. Sa consommation s'est popularisée grâce à sa production qui a centuplé, et l'on mange aujourd'hui la mandarine sur toutes les tables.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 13 janvier 1879,

Une deuxième représentation de :

LA GRANDE-DUCHESSE de Gérolstein

Opéra bouffe en 3 actes et 4 tableaux, par MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique de J. OFFENBACH.

Le spectacle commencera par :

TROMB-AL-CAZAR

Ou les Criminels dramatiques

Opérette en 1 acte, d'Offenbach.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

LA TOILETTE DE PARIS

Journal illustré des dames,

Paraissant une fois par mois.

BUREAUX, 25, RUE DE LILLE.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lectrices le journal *la Toilette de Paris*, une des meilleures publications consacrées à la mode. Le journal *la Toilette de Paris* est composé de 8 pages entièrement occupées par les gravures de toutes sortes qu'il donne à profusion : confections et toilettes pour tout âge, y compris une quantité de costumes pour enfants, lingerie, coiffures, chapeaux, travaux d'aiguille, crochet, broderie, tapisserie, dentelle, etc., accompagnées de descriptions très-détaillées.

Les patrons imprimés, pouvant être facilement découpés, permettent aux abonnés de faire elles-mêmes, ou de faire faire, sous leur contrôle, tous leurs vêtements.

Ajoutons qu'une excellente chronique donne de sérieux renseignements sur la mode en général, signalant les étoffes nouvelles et répudiant tout ce qui est du domaine de l'excentricité.

Nous le répétons, *la Toilette de Paris* est un journal utile, absolument technique et pratique, indispensable aux couturières, modistes et lingères, de même qu'aux dames qui aiment à être tenues au courant des véritables modes nouvelles.

PREMIÈRE ÉDITION : Comprendant par livraison mensuelle un numéro de huit pages grand format orné d'un grand nombre de dessins, une gravure colorée et une feuille de patrons imprimée grandeur naturelle.

DEUXIÈME ÉDITION : Comprendant, outre les éléments de la première édition, un patron découpé en grandeur naturelle d'une des toilettes représentées par les gravures.

Paris et Départements. 1 an, 6 fr. 12 fr.
Union Postale. 1 an, 7 fr. 50 15 fr.

La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat-poste à l'ordre de M. le gérant de *la Toilette de Paris*.

Un numéro spécimen est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de *la Toilette de Paris*, 25, rue de Lille, Paris.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheleurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gas-

tralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pitoite, maux de tête, migraines, serdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, saignements, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, déperissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefa-

cons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »
 Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.
 Voici quelques-unes des cures :
 N° 9,480 : M. Gauthier, à Luzarches, d'une constipation opiniâtre, perte d'appétit, catarrhe, bronchite.
 Cure N° 65,311.
 Monsieur. — Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.
 A. BRUNELIÈRE, curé.
 Cure N° 45,270.
 PHTHISIE. — Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 ans.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{me} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTELI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Ligne de Poitiers-Saumur.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 30 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
1 — 10 — soir.		4 — 45 — soir.	
3 — 20 — —		10 — 10 — —	
7 — 45 — —		11 — 50 — —	

Il y a, en outre, un départ de Saumur pour Montreuil à 8 h. 10 m. matin, avec correspondance pour Angers.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
12 — 10 — soir.		4 — 40 — soir.	
1 — 45 — —		9 — 10 — —	
6 — 55 — —		11 — 20 — —	

Départ de Montreuil pour Saumur, 2 h. 11 m. soir. Arrivée à Saumur, 2 h. 50. Ce train correspond au train d'Angers à Montreuil-Bellay.

P. GODET, propriétaire-gérant.

BUREAUX : 29, RUE SAINT-ROCH. 46^e ANNÉE Abonnement annuel, commençant en janvier. — MUSÉE SEUL : Paris, 7 francs; Départements, 8 fr. 50. MUSÉE et MODES réunis : Paris, 13 francs; Départements, 16 francs. (Envoyer un bon de poste ou un mandat sur Paris.)

MUSÉE DES FAMILLES

Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites : un splendide volume par an. NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES, BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS. Moralité irréprochable. Texte par A. Genevay, H. de la Blanchère, Bertoud, Comettant, Deslys, Elienne Marcel, Chalamel, Paul Cellières, R. de Navery, Verne, etc. Illustrations par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kauffmann, Morin, etc. — Le volume de 1878 (45^e année de la collection) est en vente.
 Collection : les 30 premiers volumes, chacun, Paris, 4 francs, port en sus; les volumes suivants, 31 à 42, Paris, 6 francs, et 7 fr. 50. Les volumes 43 à 45, 7 francs; Départements, 8 fr. 50 franco.
 ENVOI D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN CONTRE 50 CENTIMES EN TIMBRES-POSTES.

Complément facultatif du MUSÉE **MODES VRAIES — TRAVAIL EN FAMILLE** 29^e ANNÉE
 Journal mensuel, le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de petits ouvrages et travaux à l'aiguille. Patrons, Modèles, Broderies, Crochet, Tapisseries colorées, Tricot, Récréations intelligentes, Causeries, Jeux et Jardinage de salon, Proverbes, Charades, Enigmes, etc., Ouvrages nouveaux; Musique, Chiffres des abonnés en broderie. — Paris, 7 francs par an; Départements franco, 8 fr. 50; avec le MUSÉE, 13 francs et 16 francs.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

ADJUDICATION
 En l'étude de M^e CLOUARD,
 Le dimanche 19 janvier 1879,
 à midi.

D'UN FONDS DE COMMERCE
 DE
BLANC, TOILES, CHEMISES
 ET COUVERTURES
 A Saumur, place de la Bilange, maison Guérin, et exploité en dernier lieu par M. Pichon.
 S'adresser, pour tous renseignements, à M^e CLOUARD, notaire, ou à MM. DOUSSAIN et GUÉRIN, syndics de la faillite Pichon. (8)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire.

A VENDRE
LA FERME DE PANVIGNE
 Commune de Villebriant.

Exploitée par les époux Delaunay, d'une contenance de 3 hectares.
 S'adresser à M^e LAUMONIER ou à M. CHATRY, propriétaire, à Bourgneil.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire.

A VENDRE
LA FERME
DE CHAMPCOURBET
 Commune de Saint-Lambert-des-Levés.

D'une contenance de 14 hectares 51 ares 49 centiares.
 S'adresser à M^e LAUMONIER, et, le samedi, à M. CHATRY, propriétaire à Bourgneil, en l'étude du notaire.

A LOUER
 PRÉSENTMENT,
APPARTEMENT
 Rue Haute-Saint-Pierre.

Avec remise, écurie à quatre chevaux et une à deux chevaux, grande cave voûtée.
 S'adresser à M. GIRARD père, place de la Grise, à Saumur. (13)

A LOUER DE SUITE
UNE MAISON
 Rue de Bordeaux, n° 31.

Avec jardin, écurie et remise.
 S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (10)

A VENDRE
A LOUER
 PRÉSENTMENT,
OU A ARRENTER
UNE GRANDE ET BELLE MAISON

Située à Doué, rue de Cholet, Avec vaste écurie, remise, grenier au-dessus, jardin et enclos y attenants; superficie, 22 ares.
 Cette maison est propre pour toute industrie et agriculture.
 S'adresser à M. GRELLERPOIS-GAMICHON, rue des Fontaines. (119)

Etude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

HOSPICE DE MONTRÉUIL-BELLAY.

A AFFERMER
 Par adjudication et par lots,

Par le ministère de M^e HACAULT, notaire, Dans une des salles de l'Hospice de Montreuil-Bellay,
 Le mardi 14 janvier 1879, à une heure après midi.

DU GRAND-ARILLER

Appartenant à l'Hospice de Montreuil-Bellay.

Cette ferme est située communes de Montreuil-Bellay et de Méron, et est composée de vastes bâtiments, terres labourables et prés, d'une contenance totale de 30 hectares 28 ares 45 centiares.

Elle est actuellement exploitée par M. Audineau.
 La durée du bail sera de neuf années.
 Pour plus amples détails, voir les affiches.

S'adresser, pour visiter les lieux, soit à M. FOREST, géomètre-expert à Montreuil-Bellay, soit au fermier; et, pour avoir des renseignements, soit au secrétariat de l'Hospice, soit à M. FOREST, soit à M^e HACAULT, notaire, dépositaire du cahier des charges. (677)

SPÉCIALITÉ
DE PATÉS D'ALOUETTES

Aux foies gras truffés, de M. Guinaudeau, de Doué-la-Fontaine.
 Dépôts à Saumur, chez M. GUY-ROBIN et à l'Hôtel d'Anjou. (674)

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, **demande un emploi.**
 S'adresser au bureau du journal.

ÉCOLE DE CAVALERIE

L'adjudication des fumiers de l'École de cavalerie, pour la période des trois années 1879, 1880 et 1881, sera passée le lundi 20 janvier courant, à deux heures de l'après-midi, au bureau du trésorier de l'École, où le public peut, dès à présent, prendre connaissance du cahier des charges.

AVANCES
 et ouvertures de crédit de banque
 aux négociants et industriels pressés pour leurs échéances de décembre et janvier.

Écrire à P. GERMAIN, 7, rue Saint-Ambroise, Paris. (679)

INCONTINENCE D'URINE
DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. RIELLANT
 DENTISTE,
 Place de la Bilange, n° 4.

Goutte, Gravelle Neuf guérisons sur dix.
SALICYLATE LITHINE
SCHLYMBERGER
 SEUL BREVETÉ
 60 pilules — Flacon 5 fr.
 préparé par CHEVRIER, Pharmacien, 24, faubourg Montmartre, Paris.
 Dépôt à Saumur, ph^{ie} GABLIN.

Exposition universelle 1878
 MÉDAILLE D'ARGENT.

VITICULTURE DE L'ANJOU
 Arrondissement de Saumur,
 Par
 Eugène BORIT.

EN VENTE:
 Chez M. E. MILON, libraire, rue d'Orléans, Saumur.

PAS DE BONNE SALADE
SANS HUILE D'OLIVE
 de B. LAPALU, à NICE (Alpes-Maritimes).
 1, rue du Lazaret (sur le Port).
 La Maison accepte des représentants.

ALMANACH

DU
MAGASIN PITTORESQUE
Pour 1879

Aucune des gravures ni aucun des articles n'ont été publiés dans le MAGASIN PITTORESQUE.
 PRIX, pour Paris, 50 cent.; — franco par la poste, 75 cent.

On peut se procurer dès aujourd'hui les Almanachs de 1851 à 1879 :
 Séparément, en une brochure de 64 pages, ornée d'un très-grand nombre de vignettes imprimées sur très-beau papier avec le même soin que celles du Magasin pittoresque.
 Ou réunis en collection, par volume contenant le nombre d'Almanachs désigné par les acheteurs.

Les Almanachs réunis en volumes se payent également 50 centimes chacun, et franco par la poste, 75 centimes.
 Aux Bureaux, quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Librairie E. DEZÉ, rue Saint-Jean et place du Marché-Noir, SAUMUR.

NOTICES ARCHÉOLOGIQUES

Par G. D'ESPINAY,
 Conseiller à la Cour d'Appel d'Angers, Officier d'Académie, Membre de l'Académie de Législation de Toulouse, Président de la Commission Archéologique de Maine-et-Loire, Membre de la Société Française d'Archéologie et de l'Institut des Provinces.

Première série :
MONUMENTS D'ANGERS

Deuxième série :
SAUMUR ET SES ENVIRONS

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
 Chaque série se vend séparément.

En vente, à Saumur, chez tous les Libraires.

L'ILIADÉ ET L'ODYSSÉE

D'HOMÈRE
MISES A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE
 Par F. DABURON, ancien magistrat.

L'Iliade est suivie du récit de la chute de Troie, par Virgile (2^e livre de l'Énéide).
 Un volume, l'Iliade : 3 fr. — Un volume, l'Odyssee : 2 fr. 50 c.
 Les deux volumes ensemble : 5 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET.
 Certifié par l'imprimeur soussigné.